



Description

L'ébéniste a pour activités essentielles la création de mobiliers tels que des armoires, des tables et des chaises de tous les styles ainsi que des aménagements de haute qualité pour nos habitations.

Elle ou il construit et restaure des meubles en bois massif, panneaux contre-plaqués, agglomérés ou stratifiés. Elle ou il fabrique des aménagements d'intérieurs (cuisines sur mesure, parois murales, plafonds) et réalise des agencements de bureaux, magasins et restaurants, selon les plans conçus par les architectes ou les dessinatrices et dessinateurs d'intérieurs.

Le métier d'ébéniste compte parmi les professions les plus anciennes et les plus riches en traditions. Le façonnage du bois en est depuis toujours le centre et conserve un caractère durable à ses activités. Des machines modernes et des moyens techniques en constante évolution permettent à ces professions de s'adapter en permanence et d'innover.

Les compétences nécessaires à la maîtrise de nouvelles technologies, à l'utilisation de matériaux modernes, à la planification du travail, à l'élaboration de plans d'exécution des ouvrages ainsi que le conseil au client constituent les atouts majeurs de nos futur-e-s professionnel-le-s.

L'ébéniste travaille principalement en atelier et parfois chez les clients pour la livraison de meubles ou des travaux de pose. Dans les constructions neuves et lors de restaurations ou rénovations d'immeubles, l'ébéniste est en contact avec les professionnel-le-s du bâtiment avec lequel-le-s, elle ou il collabore.

Nos formations :

Automaticien-ne

Electronicien-ne

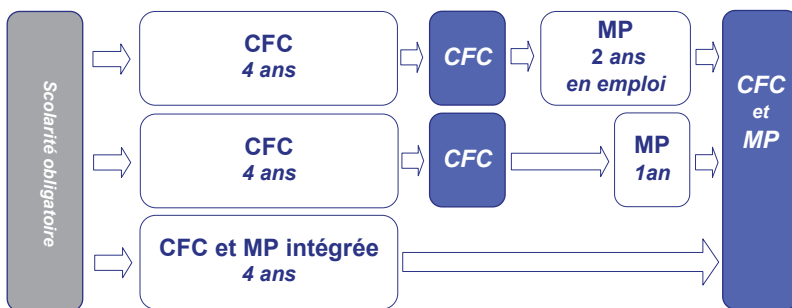
Informaticien-ne

Menuisière ou
Menuisier

Mécatronicien-ne
d'automobiles

Polymécanicien-ne

Formation



Durée

4 ans de formation plein temps incluant la théorie et la pratique pour les formations initiales Certificat Fédéral de Capacité (CFC) ou Certificat Fédéral de Capacité avec Maturité Professionnelle technique, architecture et sciences de la vie (CFC + MPtasv). Durant leur formation, les élèves font un stage en entreprise.

Titre-s décerné-s

Certificat Fédéral de Capacité (CFC) et Maturité Professionnelle technique, architecture et sciences de la vie lorsque la formation correspondante a été suivie.

Conditions d'admission

CFC

Avoir 15 ans révolus, scolarité obligatoire achevée, dossier, test d'admission et entretien personnel.

CFC avec Matu Pro modèle intégré

Etre admis-e en filière CFC (tests d'admission, dossier et entretien personnel) et remplir les conditions d'admission en école de maturité professionnelle ou école de culture générale. Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site internet ou la brochure «informations aux candidat-e-s à l'admission».

Perfectionnement

- Maturité Professionnelle
- Brevet de contremaître
- Maîtrise fédérale
- Etudes de technicien-ne ES
- Etudes d'ingénieur-e HES
- CMS, raccordement à l'EPFL ou passerelle Dubs vers l'université